

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 17 octobre 2022

N° CM17102022-08  
NB/CPG

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 11 octobre 2022**

**Nombre de Conseillers : 29**  
**Nombre de votants : 28**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

M C. PRIOU

Procuration à

M A. PERROTIN

Mme E. BILLEAUD

"

Mme I. BROSSET

Mme M. LERAY

"

M N. RIPALT

Mme M. RANGEARD

"

M D. DOLE

**Absent :**

M A. DIAS COUTO

**Secrétaire :** Mme MN FRADIN

---

**OBJET : AIDE FINANCIERE POUR UNE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DU MONDE IRONMAN 70.3 AUX ETATS-UNIS**

CONSIDERANT le courriel de Mme Mélanie BRIN, en date du 20 août 2022, sollicitant la Commune pour une aide financière afin de lui permettre de participer au Championnat du Monde IRONMAN 70.3 (*enchaînement de 3 épreuves le plus rapidement possible, sans récupération : 2 km de natation en milieu naturel, 90 km en vélo et 21 km de course à pied*) qui se déroulera à Saint-Georges, en Utah, aux Etats-Unis, le 28 octobre 2022 ;

CONSIDERANT que cette jeune Pouzaugeaise, éducatrice sportive (public adapté), a été qualifiée suite à sa participation à l'IRONMAN 70.3 du 3 juillet dernier, aux Sables d'Olonne ;

CONSIDERANT que le coût de son déplacement (avion, logement, locomotion) est estimé à 2 600,00 € maximum ;

CONSIDERANT la proposition de la municipalité de lui verser une aide financière de 500,00 € ;

CONSIDERANT qu'en contrepartie Mme BRIN fera, à l'issue de sa participation à ce Championnat, un retour de son expérience auprès des adhérents de l'Espace Jeunes ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE de verser une aide financière de 500,00 € à Mme Mélanie BRIN pour lui permettre de financer sa participation au Championnat du Monde IRONMAN 70.3 du 28 octobre 2022, à Saint-Georges, en Utah.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Michelle DEVANNE  
Maire

Mme Marie-Noëlle FRADIN  
Secrétaire de séance